

Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations



MARS
2011

INTERCOMMUNALITE LA MACHINE A REGROUPER EST EN MARCHÉ !

Charente Libre 28/02/2011

R PAYS Ruffécois

Lundi 28 février 2011

Le grand Ruffec se profile

■ La petite CDC de Ruffec (7 000 habitants) va devenir grande

■ Villefagnan, les Trois-Vallées et Aigre se préparent à la rejoindre

■ 45 communes au total, près de 18 000 habitants.

Thierry CORDEBŒUF
L.cordebouef@charentelibre.fr

S'appellera-t-elle la communauté de communes (CDC) du Ruffécois, du Nord-Charente ou Grand-Ruffec? Siégera-t-elle dans la « capitale » ou ailleurs? La

« Le législateur veut qu'on se marie, on n'a pas le choix, le processus est engagé. » Franck Bonnet, le patron de la CDC du pays d'Aigre, ne cache pas qu'il aurait aimé

« On n'a pas le choix »

« Le législateur veut qu'on se marie, on n'a pas le choix, le processus est engagé. » Franck Bonnet, le patron de la CDC du pays d'Aigre, ne cache pas qu'il aurait aimé

Nombreux sont ceux qui ont été surpris d'apprendre par la Charente Libre du 28 février dernier, qu'une grande communauté de 45 communes et de près de 19 000 habitants allait se constituer autour de Ruffec. Si l'on en croit le journaliste — bien informé, sans doute ! — l'affaire est entendue : tout le monde est d'accord (apparemment !). Il ne resterait plus qu'à trouver le futur nom de ce grand « ensemble » et dans la foulée, celui du futur président !

A lire les commentaires des

nombreux citoyens sur le blog de cette même Charente Libre, les premières réactions sont pour le moins mitigées, et ces mêmes citoyens auraient sans doute préféré apprendre cette « grande et bonne » nouvelle autrement que par la presse ! On peut les comprendre ! Quant aux élus du secteur, ils n'ont pas davantage sauté de joie en lisant leur journal préféré car, même s'ils se doutaient qu'il y avait anguille sous roche, ils auraient bien entendu aimé, eux aussi, apprendre cette nouvelle d'une façon plus

« officielle » et moins « brutale ». Pour ma part, je vous faisais part, dans le numéro de Courcôme Infos de novembre dernier, de l'imminence de la mise en marche de la « machine à regrouper ».

Sur le fond, chacun a bien conscience que, pour mieux affronter l'avenir, les périmètres des communautés actuelles ont besoin d'être rationalisés, à la fois en incluant les communes isolées et en fixant le seuil de regroupement à 5000 habitants.

Suite page 2

AGENDA DE MARS

À COURCÔME :

12 mars : 14h00
Randonnée pédestre du comité des fêtes

14 mars : 15h30 mairie
Permanence du député Jérôme Lambert

19 mars : soirée paëlla avec le RAC (rugby)

25 mars : 20h30
Salle socio-culturelle
Théâtre FALM - EIDER

24 mars : 18h30
Salle socio-culturelle
Réunion publique sur le nom et les n° des rues

26 mars : 20h00
Dîner dansant des parents d'élèves à La Faye

AUX ALENTOURS...

18 mars : 19h30
Salles de Villefagnan
Film de Mme Robin
« Notre poison quotidien » suivi d'un temps d'échange (gratuit)



Dernière minute

Du côté d'INTERLUDE
Spectacle musical
à Courcôme

Lundi 4 avril à 20h30

« LOS YAYOS »

Ils sont vieux, très vieux. En quelques pas de danse (tango, valse, rock



ou flamenco), le duo raconte l'histoire de deux amants, leur vie et leurs tracasseries, leurs joies et leur désarroi devant la fin qui s'en vient. Ce spectacle a obtenu une mention spéciale du jury aux rencontres d'Huy en 2009.

Superbe spectacle à ne pas manquer.

**Album photos
Théâtre de
l'Amicale Laïque**

(crédit photos :
Pascal BAUDOUIN)



Prochaines représentations de « Si je peux m'y permettre »

CONDAC : samedi 9 avril à 20h30

BARRO : vendredi 15 avril à 20h30

INTERCOMMUNALITE

LA MACHINE A REGROUPER EST EN MARCHÉ !

Suite de la page 1

Sur la forme, par contre, la méthode laisse cruellement à désirer. Pourquoi cette précipitation soudaine ? Pourquoi ces effets d'annonce pour le moins maladroits et prématurés ? Pourquoi demander aux Préfets de proposer sans délai leur vision départementale de l'intercommunalité ? Pourquoi imposer dès maintenant des périmètres arbitraires là où l'on sait que les évidentes différences de fonctionnement créeront de nouveaux problèmes au lieu de régler ceux existants ?

Aucun élu responsable ne peut accepter que ces regroupements « forcés » se fassent à la hâte et au détriment des communes et de leurs habitants.

Encore une fois, et au risque de me répéter, avant que telle décision soit prise pour tel ou tel regroupement, il me semble évident que soient étudiés toutes les possibilités, accompagnées de simulations chiffrées.

1- Elaboration d'un projet de

développement commun, puis définition des compétences de la nouvelle structure : décision concernant le choix des compétences optionnelles (par exemple compétence scolaire, petite enfance, culture, voirie ...)

2- Simulation financière (incidence sur la fiscalité des ménages, gestion de la dette ...)

3- Représentativité de chaque commune au sein de la nouvelle entité.

Quand tous ces problèmes auront été discutés, puis réglés, il sera alors temps de penser au périmètre définitif de la nouvelle structure, de donner un nom au « navire » et de désigner son « capitaine » !

LA CDCI SE MET EN PLACE (Commission Départementale de Coopération Intercommunale)

Le 16 mars prochain, trois mois après la promulgation de la loi de réforme des collectivités locales, les nouvelles Commissions Départementales de Coopération Intercommunale (CDCI)

seront élues dans chaque département. Aussitôt après son installation, cette commission aura quelques mois pour formuler un avis sur la proposition du Préfet concernant l'organisation de l'intercommunalité dans notre département.

Ayant la chance de siéger au sein de cette CDCI et de représenter le collège des petites communes rurales du département, je me ferai, bien entendu, un devoir de défendre les principes que je viens d'évoquer.

NOTA : A l'initiative de Mme Perrin, présidente de la communauté de communes des 3 Vallées, une première réunion de concertation entre les élus concernés, a eu lieu le 3 mars dernier à Verteuil. A l'issue de cette réunion au cours de laquelle les échanges ont été vifs, un groupe de travail a été constitué pour réfléchir sur ce dossier. Il doit se réunir à Courcôme le 18 mars.

Michel DUCHIRON.

8 MARS : DEFILE DE CARNAVAL DES P'TITS LOUPS A COURCÔME



photos :
école de Courcôme



Retransmission sur grand écran salle socio-culturelle des matches de foot et de rugby :

Tournoi des 6 nations rugby :
Samedi 12 mars, 15h30 : Italie-France

Ligue des champions football :

Mardi 15 mars, 20h45 : Manchester United - Olympique de Marseille

Entrée Libre

Courcôme infos de A à Z...

Aide à la PAC.

Du 1^{er} avril au 16 mai, pensez à télédéclarer vos dossiers PAC :

www.telepac.agriculture.gouv.fr

Aides carburants.

Les formulaires de demande de remboursement TIC/TICGN au profit des exploitations agricoles, devront être remplis et complétés par toutes les pièces nécessaires, et envoyés par l'exploitant avant le 15 avril 2011 à la Direction Générale des Finances Publiques, Cellule remboursement TIC-TICGN, 5 place du Champ de Mars, BP 1394, 16017 Angoulême cedex.

Association soustiens en urgence à la vie de l'hôpital du bassin de Ruffec.

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale de l'association le **jeudi 10 mars** à 20h salle polyvalente (sous la Canopée) à Ruffec.

Comité des fêtes.

Le comité des fêtes de Courcôme tiendra son **assemblée générale** le mercredi **16 mars** à 20h30 salle des associations. Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées. Le verre de l'amitié clôturera cette soirée.

Dîner dansant.

Soirée cassoulet organisée par les parents d'élèves du RPI. **Samedi 26 mars 20h00 à salle des fêtes de La Faye.** Tarifs : adulte 18€, enfants 9,50€ et petits de la maternelle 4,50€

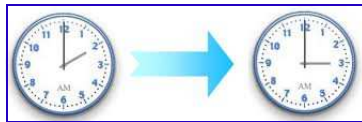
Inscription auprès de :
Dany Charpentier au 05 45 85 75 34 et Jennifer Crémoux au 06 07 41 74 25.

Nettoyage de printemps.

Une sortie « entretien des sentiers » est prévue le **samedi 26 mars**. Rendez-vous devant la mairie à 14h. Munissez-vous de sécateurs serpes, hachettes, débroussailleuses, ... Au retour, le verre de l'amitié sera offert aux participants par la municipalité.

Heure d'été.

C'est dans la nuit du samedi 26 au **dimanche 27 mars** que nous avancerons notre réveil d'une heure. A 2 heures du matin, il sera 3 heures.



Messe à Courcôme.

Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame le samedi 19 mars à 18h00.

Orchidée.

Dépistage du cancer colorectal.

Homme - femme, dès 50 ans, le dépistage c'est tous les deux ans. Parlez-en à votre médecin. Faites le test. Orchidée, 78 rue de la Corderie, 16023 Angoulême cedex, tél : 05-45-68-30-21.

N° vert : 0 800 102 258

Photovoltaïque

Samedi 12 mars à 16h, salle des fêtes de Tusson :

« Les Enjeux du photovoltaïque »

Informations, débat animés par ADEME, CAUE, Charente-Nature. Entrée gratuite

Randonnée pédestre.

Le comité des fêtes vous invite à sa randonnée mensuelle le **samedi 12 mars**. Rendez-vous devant la mairie pour un départ à **14h** précises. Le verre de l'amitié sera offert au retour, comme d'habitude.

Théâtre.

Vendredi 25 mars 20h30 salle socio-culturelle de Courcôme

« **L'assassin est une femme** » Pièce de Georges Naudy présentée par le FALM de Mansle au profit d'EIDER.

Un médium pressent son propre assassinat et il demande à son ami inspecteur de police de tenter d'empêcher ce crime ou au pire d'identifier l'assassin. Le médium ne sait qu'une chose, c'est que l'assassin sera une femme. Après le meurtre, cinq suspects feront face au policier. Cinq maîtresses, anciennes ou présentes, mais une seule est « l'amante religieuse ».

Entrée 6 €, gratuit pour les moins de 12 ans.



À noter

LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Prochains rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle des associations de Courcôme :

vendredi 11 mars et Vendredi 25 mars de 9h30 à 11h30. Atelier gratuit. Ouvert à tous.

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 14 mars
Lundi 28 mars
(Sortez vos sacs la veille au soir)

PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra ses permanences sur notre canton pour le mois de mars, dans les mairies de :

LUNDI 7 MARS.
9 h 30 - VILLEFAGNAN

VENDREDI 11 MARS.
17 h 00 - RAIX

LUNDI 14 MARS
15 h 30 - COURCOME

LUNDI 28 MARS
14 h 00 - BRETTE

Pour contacter votre député Jérôme Lambert : Secrétariat parlementaire, le Bourg, 16230 JUILLE.

Tél : 05-45-39-00-09.
Fax : 05-45-39-91-74.

Courriel : jlambert@assemblee-nationale.fr

Courcôme pratique...



Photo : Pierre QUERON

Commune de Courcôme Le Bourg 16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68

Télécopie : 05 45 30 33 65

Messagerie :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9 h à 12 h 30

mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.

Tél : 05 45 31 00 23

(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :

Samedi de 14h à 16h

Maison des associations.

Directeur de publication :

Michel DUCHIRON

Impression : Mairie de Courcôme

Distribution : foyers de la commune

Information gratuite

Site internet : www.courcome.eu

Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

Notez le dès à présent. Courant avril :

4 avril : spectacle Interlude
Salle socio-culturelle à 20h30
« Los Yayos »

10 avril : spectacle
Salle socio-culturelle à 15h
Les Amis de la Scène présentent
Hommage à Jean Ferrat
« Ferrat à perdre la raison »
par « les Octaves »
Pensez à réserver votre place
dès maintenant
au 05 45 31 09 97.

Rues : après les noms, les numéros

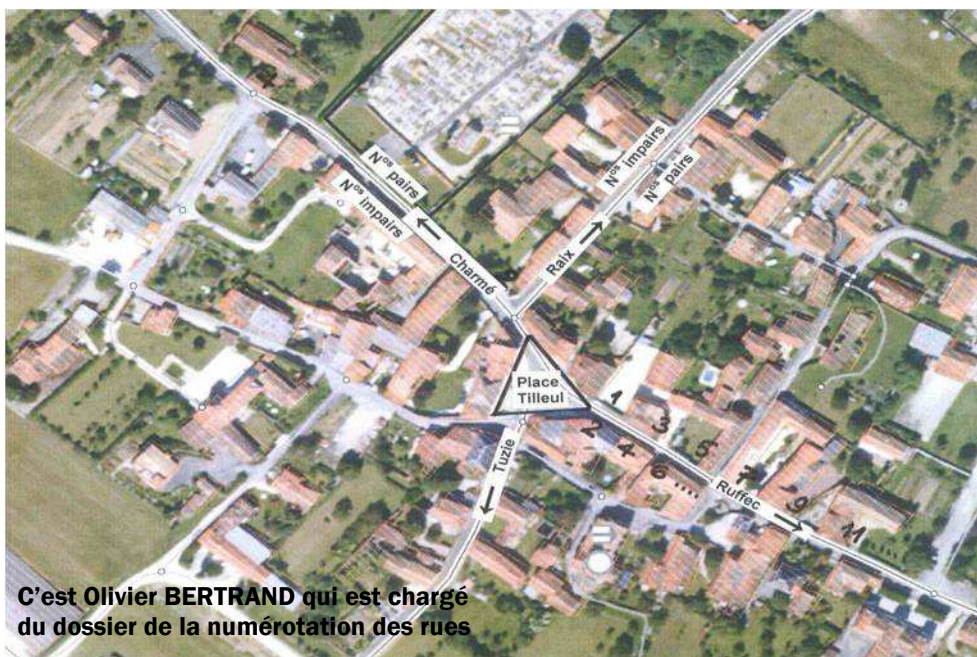
Vous avez été une quinzaine à nous faire part de vos remarques concernant les noms des rues qui vous étaient proposés dans le dernier Courcôme-Infos. Merci pour vos encouragements mais aussi pour les propositions que vous nous avez faites. Seuls, quelques noms semblent poser problème, mais soyez assurés que nous essaierons de tenir compte de vos observations. Après validation définitive par le conseil municipal, le document final sera présenté aux habitants de la commune, le **jeudi 24 mars prochain à 18h30 à la salle socio-culturelle**. Toute la population est cordiale-

ment invitée.

LA NUMEROTATION :

Une fois les noms des rues validés, il convient de numéroter les maisons bordant chacune des voies. Si cette opération peut sembler simple et banale au premier abord, elle demande cependant beaucoup de soins, car la numérotation se doit d'être précise et définitive. La règle d'or de la numérotation est simple : il s'agit de donner un numéro à tous les bâtiments mais aussi à tous les accès donnant sur une voie. Le sens croissant des numéros est établi du centre vers la périphérie. Cela signifie par exemple que, dans le bourg, le point de

départ de chaque route se fera à partir de la place du Tilleul Argenté et les numéros seront croissants en direction de Ruffec, Charmé, Raix ou Tuzie. De la même façon, la numérotation des rues adjacentes partira de la rue principale. La numérotation doit être paire à droite et impaire à gauche. Il faudra également prévoir des numéros pour les futures constructions, ou les allées d'accès à des constructions existantes, constituant des « trous » dans la numérotation. Chaque propriétaire riverain sera bien entendu consulté lors de la détermination du numéro qui lui sera attribué.



C'est Olivier BERTRAND qui est chargé du dossier de la numérotation des rues

SPECTACLE : CHEMINS DE TRAVERSE vendredi 18 mars, 20H30 - salle des fêtes de POURSAC

« Ma Vallée, un truc de fou ! »

par le comédien-conteur Ladji Diallo

Après un parcours digne d'un héros de conte, originaire de la banlieue parisienne, Ladji Diallo découvre les Pyrénées. C'est le coup de foudre. Il s'installe dans une petite vallée et depuis ne cesse de s'émerveiller devant ses voisins, les fées, l'ours, les vaches, les ânes, le blaireau... Aujourd'hui, il se sent prêt à raconter ses Pyrénées revues au filtre de son innocence, de la malice des habitants et de la sienne propre. Ladji Diallo a l'âme d'un conteur africain pétri d'une double culture dont il s'amuse avec malice. Un spectacle qui s'adresse à tous, enfants et adultes.

Entrée 8 €, enfant et étudiant 4 €

Organisé par les Amis de la Scène du Nord-Charente avec la participation des communes de Courcôme, La Faye, Poursac et le soutien du Conseil Général et du Conseil Régional.



Ladji Diallo